

# LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

NOVEMBRE 2008 N°73



## Le Mot du Maire

### Objectif: 2 fleurs

Le Conseil Municipal, dans la droite ligne de son engagement de campagne électorale, a confirmé son désir d'amplifier l'effort d'embellissement et de fleurissement de la commune pour obtenir une 2ème fleur. Nous avons eu le première en 2003. Il nous reste à parfaire, à poursuivre cette idée d'améliorer notre environnement en utilisant les végétaux. C'est par la participation de tous que nous y réussissons.

D'ores et déjà, nous remercions tous les Vouillezais qui fleurissent leur terrain, qui plantent des arbres; **M et Me BAILLY** sont à féliciter particulièrement car après avoir obtenu le premier prix cantonal dans la catégorie « maison contemporaine », ils viennent d'être distingués au niveau de la Vendée: le Conseil Général leur a octroyé **le premier prix départemental.**

### Bravo!

Afin de voir **comment ensemble** nous pourrons agir pour conforter et améliorer notre lieu de vie, nous organisons une réunion le lundi 10 novembre à la salle des fêtes à 20h30.

Ce sont les décisions que nous prenons maintenant qui **feront le VOUILLE LES MARAIS de demain.** Nous en sommes tous responsables.

**A lundi prochain, nombreux!!!!** Un pot sera servi à l'issue de la réunion.

**Jacky MOTHASIS**

### INFOS UTILES

#### Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

#### Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

#### Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

#### AD.M.R.

(aides ménagères et travail-leuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

#### ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

#### PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 OCTBRE 2008

**Virement de crédit** : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les virements de crédit concernant les travaux de la voirie Pierre Vigot pour un montant de 55000€ et d'un montant de 1800€ pour le dépassement du budget des travaux de l'école.

**Achat de matériel divers** : achat d'un miroir réglementaire pour un montant de 263.12€ttc qui sera accroché au lampadaire face à la boulangerie et d'un souffleur à dos grande vitesse d'air et débit pour un montant de 590€ttc

**Demande d'autorisation d'exploiter** : la demande d'autorisation d'exploiter les terrains appartenant à la commune d'une contenance de 27ha79 par Mademoiselle CHOUTEAU a été acceptée par le Conseil Municipal.

**Paiement factures d'investissement** : le conseil municipal décide de payer les factures de 1350,28€ttc pour l'achat d'une barrière amovible et de potelets pour déterminer le chemin à emprunter pour que les enfants aillent à la cantine et 386€ttc pour le renouvellement des jouets de la maternelle..

**Demande de subventions** : Le Conseil Municipal accorde 371€ à la SPA et 26,45€ au conciliateur de Justice.

**Divers**: Le Conseil Municipal :

- ♦ Attribue une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes de 272.40€.
- ♦ Demande le concours du receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière financière, comptable, budgétaire et économique et lui accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% soit la somme de 392.23€ttc.
- ♦ Propose l'augmentation de la subvention annuelle à l'Amicale Laïque pour l'achat des ramettes.
- ♦ Autorise Monsieur Le maire à passer une annonce dans le Petit Pirin pour la recherche de personnes susceptibles d'accueillir les enfants en cas de grève.
- ♦ Décide de demander à la Caisse fédérale Du Crédit Mutuel Océan un prêt de 42000€ pour une durée de 15 ans au taux fixe de 5,53% pour le financement de travaux de voirie.
- ♦ Décide de passer une annonce au journal Sud Ouest pour la vente des parcelles du lotissement « les Grosses Terres Sud » pour un montant de 171.62€ttc.
- ♦ Autorise Monsieur Le Maire à régler la note d'honoraires de l'avocat dans la cadre de la procédure intentée par la Société SR Investissement d'un montant de 837.20€ ttc.
- ♦ Décide que les MAE (Mesures Agri-Environnementales) perçues chaque année seront reversées intégralement aux exploitants bénéficiant des aides.
- ♦ Décide de vendre les 3 bureaux d'écolier pour un prix de 30€, l'ensemble plan de travail, évier, piano au prix de 300€, le bureau adulte pour 30€.
- ♦ Vous informe que le curage du canal des huttes aura lieu courant novembre.

### INFORMATIONS

*Les agents communaux passeront dans la commune pour ramasser ferrailles et encombrants le Mercredi 19 novembre. Merci d'aviser la Mairie avant le 17 novembre au 02 51 52 55 04*

*La mairie vous invite à une réunion fleurissement le 10 novembre à 20h30 à la Salle Des Fêtes*

Toute la population est invitée à la commémoration de l'armistice du 11 novembre qui se déroulera de la façon suivante :

**10h30** rassemblement place de la mairie,

**10h45** défilé jusqu'au cimetière, honneur aux morts, dépôt de la gerbe,

**11h30** cérémonie au monument aux morts place de la mairie, dépôt de la gerbe, honneur aux morts, chant par les enfants de l'école, allocution du Maire, La Marseillaise,

**12h00** vin d'honneur à la salle des fêtes,

**13h00** banquet à la salle des fêtes de Chaillé les Marais

**A toutes les Associations**

**N'oubliez pas de nous envoyer par mail ou de déposer à la Mairie votre mot pour l'édition de LA GOULE DO PIRIN avant le 21 novembre.**

**Nouveau à Vouillé  
Cours de dessin et peinture pour adultes.**



*Vous aimez dessiner, peindre. Vous voulez apprendre ou vous perfectionner dans Une ambiance conviviale:*

*venez nous rejoindre à l'atelier d'Yvette et Henri, peintres en décors et artistiques*

10 rue du 8 mai 85450 Vouillé Les Marais  
Renseignements au 06 14 56 49 62

**Vouille les marais  
Salle des fetes**

**Samedi 22 novembre 2008  
À 20h30**

**LOTO**



Organisé par la société de chasse « la bienveillante »

Valeur total en carte cadeaux 1330€  
Outils, vaisselles, linges de maisons  
Plus de 80 lots  
Sur scène  
Electroménager hi-fi ect...  
Carton 2,00€  
animé par Stan et Franck

.....  
Depuis début septembre, le SMEOM a mis en place la collecte des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux). Les boîtes jaunes normalisées sont à retirer gratuitement dans les pharmacies du canton ou au siège social du SMEOM. Les utilisateurs devront ensuite les déposer dans les déchetteries et pour ce qui concerne la commune, à La Taillée.  
Un calendrier précisant les dates de dépôts sera indiqué sur la boîte jaune. En échange, une nouvelle boîte est remise par l'agent de la déchetterie.  
.....

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le comité des Fêtes de Vouillé Les marais essaie par les quelques activités proposées, de rassembler le maximum de personnes du village et des alentours autour d'un événement. Nous faisons de notre mieux pour proposer et animer le village, mais les volontés et les bras manquent, ce qui nous contraint à rester modeste dans nos propositions.

Nous sommes conscients qu'il faut se diversifier afin de proposer à chacun une activité qui lui corresponde et c'est à ce sujet que nous avons mis en place dans le village (vous l'avez peut-être remarqué), un coursier à vélo censé faire la liaison entre vous et nous.

La diversité de la nature humaine fait que, parmi nous, des êtres ayant probablement le quotient intellectuel d'une huître, ont sauvagement détruit ce matériel dans la nuit du vendredi au samedi 27 septembre.

Conscient que ce bonhomme puisse déplaire, nous prenons acte et envisagerons une méthode différente de communiquer avec vous.

Quoi qu'il en soit, nous serons heureux d'accueillir au sein du Comité toute personne ayant envie de partager ces idées, ou un peu de son temps libre et ayant envie de construire plutôt que de détruire.

Le Comité des fêtes

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 21 novembre à 20h30 à la Salle Des Fêtes

Si vous êtes veuve d'un ancien combattant, âgée de 60 ans au moins et si vous disposez de ressources mensuelles inférieures à 750€ (sans prendre en compte l'allocation personnalisée au logement), vous pouvez prétendre à un complément de revenus, versé par l'Office national des Anciens Combattants (ONAC)

Pour tous renseignements, s'adresser:

- ⇒ un responsable de votre section locale: M CHAUTE-TEMPS au 02 251 52 56 92
- ⇒ A'PADCPG-CATM, 17 rue La Fayette à la Roche sur Yon 02 51 37 05 93
- ⇒ Au Service départemental de l'ONAC cité Travot à La Roche Sur Yon 02 50 37 00 52

AUDACE gère le dépistage du cancer du sein en Vendée. Toutes les femmes de 50 à 74 ans sont invitées tous les deux ans à réaliser une mammographie.

Pour plus d'information, contacter AUDACE au 02 51 05 55 58

Depuis la Loi du 20 août 2008, un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires est obligatoire. Si vous êtes intéressés pour assurer ce service, inscrivez vous à la mairie.

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des événements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité (prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

Le bureau du Comité